

Déviations 07 /2020

Un aperçu des déviations du **10 février au 16 février** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviaton	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
10/02/2020	LUN	19/19	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
11/02/2020	MAR	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
12/02/2020	MER	25/19,25R	25R/25R	2300-0000	Pistes 25L et 19 indisponible suite au formation services hivernaux d'aérodrome.
13/02/2020	JEU	25/19,25R	25R/25R	0000-0215	Suite.
		25/25R	19/25R	0651-1235	Vent 170° 13-20 kts en augmentation. Prévion 20-30 kts.
15/02/2020	SAM	25/25R	19/25R	1144-1537	Vent 190° 17 kts max 24 kts en augmentation.
			19/19	1537-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport ; vent 190° 17 kts rafales 26 kts.
		25/19,25R	19/19	1600-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport ; vent 200° 19 kts rafales 26 kts.
		25L /25L	19/19	2300-0000	Vent 200° 24 kts rafales 35 kts.

16/02/2020	DIM	25L/25L	19/19	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport ; vent 210° 23 kts rafales 36 kts.
		25/19,25R	19/19	0600-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport ; vent 210° 30 kts rafales 43 kts.
		25/25R	19/19	1600-1827	Conditions météorologiques à l'aéroport ; vent 210° 30 kts rafales 41 kts.
			19/25R	1827-1852	Conditions météorologiques à l'aéroport ; période nécessaire au changement de pistes pour les atterrissages.
		19/19	25/25R	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

